

INVITATION

Pour publication immédiate

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA TABLE AGROALIMENTAIRE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

LÉVIS, le 12 mai 2009 – Monsieur Normand Côté, président de la Table Agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA), invite les acteurs du développement agroalimentaire régional et les entreprises à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera :

Vendredi le 29 mai 2009 à compter de 13 h 30

Auberge des Etchemins

1831, route 277, Lac-Etchemin

Cette assemblée générale revêt un caractère particulier puisqu'elle clôt le cycle 2006-2010 de la TACA. Cette dernière année doit voir les négociations s'engager entre tous les acteurs régionaux de manière à définir un nouveau cadre d'affaire pour l'avenir. Cette invitation s'adresse plus particulièrement aux producteurs/transformateurs, restaurateurs, détaillants/épiciers, distributeurs, intervenants, élus municipaux et gouvernementaux. La présence du plus grand nombre est donc souhaitée.

L'assemblée générale procédera aussi au renouvellement d'une partie de ses instances dirigeantes. Ces dernières sont définies selon sept collèges électoraux regroupant des acteurs – personnes privées ou morales – dont le siège social et le territoire d'affaires sont inclus dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces collèges s'organisent comme suit :

- Le collège de la production agricole, désignant quatre administrateurs ;
- Le collège de la distribution alimentaire et du marché de détail, désignant deux administrateurs ;
- Le collège de la transformation agroalimentaire, désignant trois administrateurs ;
- Le collège de la restauration, désignant un administrateur ;
- Le collège des organismes socio-économiques de développement, désignant deux administrateurs ;
- Le collège des tables agroalimentaires locales, désignant deux administrateurs ;
- Le collège de la formation, désignant un administrateur.

Toute personne intéressée à se porter candidat à un poste d'administrateur doit respecter les conditions de qualification et d'inscription dans le collège électoral choisi. Les informations relatives à ces conditions sont disponibles au siège de la TACA sur simple appel téléphonique. Elles seront également remises aux participants le jour même.

Dans le but de faciliter l'organisation, les personnes participantes sont invitées à signifier leur présence à Mme Josée Boutin au 418 837-9008 poste 234 ou j.boutin@taca.qc.ca

Projet d'ordre du jour

1^{ère} partie :

1. Accueil
2. Mot de bienvenue
3. Avis de convocation (adoption)
4. Ordre du jour (adoption)
5. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2008 (adoption)
6. Le mot du Président
7. Rapport d'activités annuel (adoption)
8. Rapport financier (adoption)
9. L'avancement du PSA 2005-2010
10. Ratification des gestes posés par les administrateurs
11. Rencontre des collègues électoraux pour la désignation des représentants
12. Suspension de séance pour les élections

2^{ème} partie :

13. Résultats des élections (adoption)
14. Présentation de l'équipe de la TACA
15. Plan d'action 2009-2010 (adoption)
16. Budget pour l'année 2009-2010 (adoption)
17. Nomination d'un expert-comptable (adoption)
18. Atelier : Construire la TACA du futur
19. Divers
20. Levée de l'assemblée générale annuelle
21. Cocktail

- 30 -

Source :
Jean-Michel Bordron, Directeur général
Tél. : 418 837-9008 poste 243
Courriel : jm.bordron@taca.qc.ca

Pour information :
Josée Boutin, Adjointe administrative
Tél. : 418 837-9008 poste 234
Courriel : j.boutin@taca.qc.ca